



26/08/2020

DIAGNOS annonce la date de l'assemblée générale des actionnaires et des mesures extraordinaires entourant la participation

Brossard, Québec, Canada – 26 août 2020 - Diagnos inc. (« DIAGNOS » ou la « Société ») (Bourse de croissance TSX: ADK) (OTCQB: DGNOF), un chef de file dans la détection précoce des problèmes de santé critiques grâce à l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA), annonce que l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires (l'« Assemblée ») de la Société sera tenue le 28 septembre 2020, à 10 heures, (i) au nouveau bureau-chef de la Société situé au 7005 boul. Taschereau, bureau 265, Brossard (Québec) et (ii) de façon virtuelle.

Sujets de l'Assemblée

1. recevoir le rapport annuel de la direction, les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2020 et le rapport de l'auditeur indépendant s'y rapportant;
2. élire les administrateurs de la Société;
3. renouveler le mandat de Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L., à titre d'auditeur indépendant de la Société pour l'exercice financier subséquent et autoriser les administrateurs à établir sa rémunération;
4. approuver par résolution ordinaire la modification proposée au régime d'options d'achat d'actions en vigueur de la Société de façon à augmenter le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises aux fins du régime, de 6 000 000 à 9 000 000, tel qu'approuvé par le conseil d'administration le 26 août 2020; et
5. traiter de toute autre question qui pourrait être dûment soumise à l'Assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement.

Présence / participation à l'Assemblée

En raison des mesures sanitaires liées à la COVID-19, la Société recommande fortement aux actionnaires de voter d'avance par procuration. Seuls les Actionnaires inscrits (tel que défini dans la Circulaire de sollicitation de procurations disponible sur le site www.sedar.com), ou les personnes qu'ils ont désignées comme étant leurs fondés de pouvoir, qui ont l'intention de voter à l'Assemblée pourront assister à l'Assemblée en personne. Les Actionnaires inscrits et les Porteurs non inscrits (tel que défini dans la Circulaire de sollicitation de procurations disponible sur le site www.sedar.com) qui n'ont pas l'intention de voter à l'Assemblée sont invités à participer par visioconférence. Dans tous les cas, les participants doivent nous contacter par courriel à agm2020@diagnos.ca, ou par téléphone au (450) 678-8882 poste 236, afin de réserver leur présence ou leur participation à distance. Les participants à distance ne pourront pas voter à l'Assemblée.

Réduction des dépenses d'exploitation

En avril dernier, la Société a entrepris un exercice de réduction de ses coûts fixes d'exploitation par des mises à pied et la négociation d'un nouveau bail pour son siège social. En tenant compte des programmes d'aides gouvernementaux liés à la Covid-19, les débours de la Société ont été réduits de près de 50% par rapport au niveau d'avant la pandémie.

Octroi d'options d'achat d'actions

Le conseil d'administration a approuvé l'octroi de 600 000 options d'achat d'actions à un dirigeant de la Société. Les options octroyées sont acquises à raison de 50% par année débutant au premier anniversaire de l'octroi. Le prix d'exercice a été établi à 0,18 \$ par action. La date d'expiration à laquelle ces options peuvent être exercées a été établie au 26 août 2025.

Démission d'un administrateur

La Société annonce également que M. François Côté a démissionné de son poste d'administrateur et de président du conseil d'administration le 25 août 2020. Le conseil d'administration tient à remercier M. Côté pour sa contribution au développement de DIAGNOS.

À propos de DIAGNOS

DIAGNOS est une société canadienne publique qui a pour mission la détection précoce de problèmes de santé s'appuyant sur sa plateforme d'intelligence artificielle (IA) *FLAIRE*. L'utilisation de la plateforme *FLAIRE* permet de modifier et de développer rapidement ses applications tel que CARA (Computer Assisted Retina Analysis). Les algorithmes de rehaussement des images basés sur l'intelligence artificielle de CARA permettent d'obtenir des images rétinienne traditionnelles plus nettes, plus claires et plus faciles à analyser. CARA est un outil rentable pour le dépistage en temps réel chez un grand nombre de patients. La commercialisation de CARA a été autorisée par plusieurs organismes de réglementation, notamment au Canada (Santé Canada), aux États-Unis (FDA) et en Europe (CE).

De plus amples informations sont disponibles sur les sites web www.diagnos.ca et www.sedar.com.

Pour de plus amples informations sur ce communiqué de presse, veuillez contacter:

M. André Larente, président
DIAGNOS inc.
Tel: 450-678-8882 poste 224

Ce communiqué contient des renseignements prévisionnels. Nous ne pouvons garantir que les renseignements prévisionnels mentionnés s'avéreront exacts, puisqu'il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels ou les événements futurs et ceux qui sont mentionnés dans cet énoncé. DIAGNOS décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement toute information prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement. Les informations prospectives contenues dans ce communiqué de presse sont expressément visées par cette mise en garde.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.